

PROCES-VERBAL

COMMISSION ESPORT

04 OCTOBRE 2021

PRESENTS	BIHEN Noah - BONNET Matthieu - GOUDOUNECHE Justine - JAOVILOMA Jean-Joël - PASCO Sandrine - PERRAUD-GAUTIER Clément - TROUILLET Steven
INVITES	MERIENNE Louis

Clément Perraud-Gautier ouvre la réunion de la Commission et remercie les participants de leur présence.

ACTUALITES

Clément Perraud-Gautier a échangé avec Mathieu Chamiot, référent Esport à la FFBB concernant leurs projets. Deux tournois Rocket League auront lieu sur la saison (hiver/été) sur un format simplifié, avec un classement sur chaque date de participation. Les Liges régionales seront informées car il y a une volonté de développer des équipes territoriales. Concernant NBA 2K il n'y aura pas de tournoi, mis à part les sélections FIBA.

La Commission souhaiterait investir pour les vacances de la Toussaint dans deux consoles, quatre manettes et les deux jeux car des clubs contactent Clément Perraud-Gautier pour pouvoir en emprunter et les utiliser sur des événements.

Des échanges ont eu lieu avec la Ligue de Normandie et le Comité Départemental du Calvados, qui souhaitent organiser en présentiel un tournoi NBA 2K.

COUPE REGIONALE ESPORT

Le budget annuel de la Commission s'élève à 4500€ et les dépenses concernant la Coupe devraient s'élever à 3000/3500€.

Clément Perraud-Gautier et Jean Joël Jaoviloma précisent que pour cette édition, le tournoi doit avoir lieu sur PS4 et sur le mode My Team avec un niveau de cartes bloqué par la Commission.

A titre d'information, Clément Perraud-Gautier s'est renseigné sur la location d'une salle de retransmission, auprès d'une structure privée travaillant avec la FFBB. Le montant s'élève à 2000/2500€ par soirée. La Commission s'accorde pour revoir ce critère à la baisse mais désire garder deux commentateurs pour dynamiser le live.

Clément Perraud-Gautier se renseigne également, auprès des contacts fédéraux, pour la tarification de la création de visuels animés lors de la retransmission. Jean Joël Jaoviloma propose de se rapprocher de graphistes maîtrisant l'animation vidéo. Justine Goudounèche

soumet l'idée de contacter des écoles de graphisme avec des étudiants désireux de s'investir sur des projets concrets.

A. COMMUNICATION ET VISUELS

La Commission échange sur les visuels proposés par Louis Merienne et Matthieu Bonnet.

Louis Merienne se questionne sur l'insertion du logo du CIC dans le visuel ainsi que l'insertion de la mention « CIC » dans la dénomination de l'événement. Sandrine Pasco et Clément Perraud-Gautier s'accordent sur le fait de mentionner les deux, si cela est notifié dans la convention de partenariat.

Concernant les délais de communication, Clément Perraud-Gautier souhaiterait communiquer le plus tôt possible mais dans un délai raisonnable. Justine Goudounèche propose de faire un teaser aux vacances de la Toussaint pour présenter les événements et commencer à donner envie aux licenciés d'y participer. Elle rajoute qu'il est nécessaire d'attendre la signature de la convention avec le CIC pour commencer à communiquer.

B. RECOMPENSES

La Commission échange sur le montant du cash prize alloué au vainqueur et à son club.

Louis Merienne propose de récompenser également le finaliste pour éviter d'avoir seulement un vainqueur. L'ensemble de la Commission approuve cette idée.

Sandrine Pasco se demande pourquoi le montant du cash prize serait plus élevé pour le club que pour le licencié. Elle propose d'inverser les montants pour attirer plus de joueurs, qui inciteront derrière les clubs à s'investir dans cette nouvelle pratique. Il faut se servir des licenciés, valoriser leur présence.

Steven Trouillet ajoute que cette réflexion est complémentaire au Label qui lui visera à valoriser le club.

Jean Joël Jaoviloma est favorable à cette proposition car c'est le licencié qui va s'engager pour participer et ainsi tenter de remporter un bon d'achat pour son club.

L'ensemble de la Commission valide le fait d'avoir deux vainqueurs, et le licencié recevra un montant du cash prize supérieur à celui de son club.

La Commission échange ensuite sur la nature du cash prize. Pour le licencié, cela dépendra de son âge et pour le club il s'agira d'un bon d'achat. Steven Trouillet demande ce que la Ligue souhaiterait que le club puisse obtenir avec son bon d'achat. Jean-Joël Jaoviloma ajoute qu'il faut se questionner sur le message que la Ligue souhaite faire passer au club : développer le Esport ou proposer du matériel sportif.

Louis Merienne à ce sujet, souhaiterait partir sur un bon d'achat dans le domaine du « gaming » afin d'inciter le développement de la pratique. Ainsi, à chaque stage, le club pourrait mettre à disposition son matériel. Steven Trouillet est en accord, le fait d'acquérir du matériel pour le Esport permettrait en plus d'obtenir des points pour le Label.

Clément Perraud-Gautier conclut sur un virement pour le joueur s'il est majeur et un bon d'achat Esport pour le club.

C. PARTENARIAT

Noah Bihen présente les supports de communication qui pourraient être proposés aux potentiels partenaires :

- Bannière publicitaire lors du live
- Logo présent durant les temps morts, lorsque que les commentateurs commentent
- Logo sur le parquet et les maillots
- Logo sur les visuels de communication (affiche, etc.)
- Durant les phases finale, logo sur les écrans LED et écran géant de la salle
- Clips vidéo lors des pauses, au début ou à la fin de la retransmission

L'objectif pour Clément Perraud-Gautier est d'obtenir au minimum 3000€ de partenariat.

D. LIEU DES PHASES FINALES

Clément Perraud-Gautier a eu la confirmation par l'adjoint aux sports de Trélazé, que le Top 8 aurait bien lieu à l'Aréna Loire.

Si les phases finales ne peuvent avoir lieu à Trélazé, la Trocardière pourrait peut-être les recevoir, le CIC étant de plus partenaire du Nantes Basket Hermine.

A FAIRE :

- **Cibler les potentiels partenaires : Noah Bihen**
- **Définir les montants des contreparties : Noah Bihen**
- **Réflexion sur la manière dont communiquer : Louis Merienne et Matthieu Bonnet**
- **Création des visuels de communication : Justine Goudounèche**
- **Ajuster le règlement à la Cup : Steven Trouillet**

LABEL ESPORT

Le Label Esport est un projet qui pourrait voir le jour pour la saison 2022/2023.

Steven Trouillet présente la genèse du projet. L'idée est venue d'une volonté de mettre en place de manière administrative un gage de qualité pour pousser les clubs à développer le Esport, sachant qu'au niveau fédéral cette pratique fait partie des déclinaisons à mettre en place sur le territoire. A l'heure actuelle, la Ligue serait précurseur car la FFBB ne travaille pas sur la création d'un Label.

Pour les clubs ce Label permettrait de faire un état des lieux, d'évaluer les actions mises en place, pour derrière se fixer des objectifs sur les saisons à venir. Pour Steven Trouillet, il est primordial que cette labellisation ne pénalise pas le club mais l'aide à se développer.

Un système de points offrirait des dotations différentes en fonction du degré de labellisation obtenu.

L'objectif de la Commission sera de définir les critères obligatoires dans chaque pôle, qui ne freineront pas les clubs :

- Structuration du club
- Développement du Esport au sein de la structure
- Prévention sur la pratique

- Communication et promotion de la pratique

Concernant la durée de ce Label, Steven Trouillet propose 2 saisons, cela laisse le temps aux clubs de développer des projets.

Pour Justine Goudounèche il est nécessaire de définir des critères obligatoires nécessitant de s'impliquer sur la saison, afin que les clubs proposent du Esport tout au long de la saison.

Noah Bihen et Louis Merienne valident l'idée générale du projet. Ce dernier se questionne sur la faisabilité du pôle « Prévention sur la pratique ». Pour faire de la prévention il faut être en contact avec des organismes, ce qui n'est pas le cas de tous les clubs.

Steven Trouillet rebondit à ce sujet. En étant instance régionale c'est du devoir de la Ligue de communiquer sur la prévention.

PROCHAINE REUNION : Lundi 18 octobre à 18h00 en visioconférence